

Présidente :

Dr Isabelle HUBERT (Nancy)

Vice président :

Dr Laurent PETRY (St Dié)

Secrétaire générale :

Dr Anne-Laure JEANCOLAS (Epinal)

Secrétaire adjointe :

Dr Véronique KRAFFT (Nancy)

Trésorier :

Dr Didier THIERY (Metz)

Trésorier adjoint :

Dr Jean MAALOUF (Nancy)

Administrateurs:

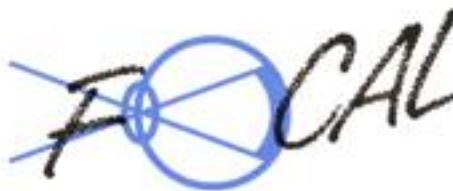
Docteurs

Claire ANTOINE (Epinal)
Jean-Paul BERROD (Nancy)
Etienne BODART (Pont-à-Mousson)
Thierry BOUR (Metz)
Véronique CLOCHE (Metz)
Laurence COLLOT (Chaumont)
Jean-Baptiste CONART (Nancy)
Christian CRETON (Metz)
Jean-Luc FAU (Nancy)
Aurélien HAY (Nancy)
Laurent JAMET (Toul)
Pierre LESURE (Nancy)
Lionel XENARD (Pont-à-Mousson)

Membres d'honneur:

Docteurs

Pascal ABELLAN (Epinal)
Michel ALGAN (Nancy)
Philippe BECKER (Lunéville)
Michel BOWYER (Nancy)



ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 16 JUIN

Sur convocation de la présidente, l'assemblée générale de FOCAL s'est réunie le lundi 16 Juin 2025 au restaurant AMIS à Nancy, à 19h30.

Présentation du rapport moral par la secrétaire générale

Sur le plan scientifique, Focal a réalisé 1 congrès annuel, et 3 réunions en soirée.

Le congrès annuel s'est déroulé au Domaine de l'Asnée à Villers-Les-Nancy le 27 septembre 2024 et a connu un très bon succès avec 150 participants au déjeuner (participants et laboratoires confondus) ainsi qu'une dizaine de participations en visioconférence, sur le thème : MIEUX VOIR. Mise en place cette année d'un formulaire d'inscription en ligne pour le congrès qui nous a facilité les inscriptions et que nous reconduirons les années prochaines.

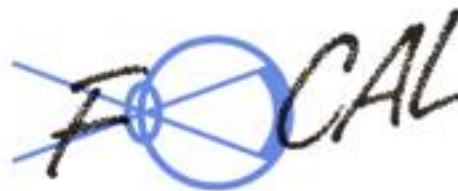
Nous avons procédé à une refonte du site internet focal-asso.org, pour une modernisation de ce dernier avec possibilité de cotisation en ligne maintenue et archivage des données administratives de l'association.

Il n'y a pas eu d'appel de cotisation cette année, il y avait donc un seul cotisant présent.

Le quorum n'est pas atteint et le vote ne peut donc pas avoir lieu.

Présentation des comptes par la trésorerie (Dr Thiery)

Le résultat de l'exercice de l'année 2024 est négatif car 100 000 euros ont été placés sur un compte à terme et le bénéfice s'élève à 67 000 euros.



Rapport du commissaire aux comptes (Dr Krafft)

Le commissaire aux comptes atteste ne pas avoir reçu les comptes avant la tenue de l'assemblée générale, et en conséquence refuse de donner son quitus.

Les comptes n'ont pas pu être approuvés, et l'association ne compte actuellement qu'un seul membre inscrit.

Une deuxième assemblée générale extraordinaire devra être réunie cette année afin de valider les comptes, de permettre un appel de cotisations au préalable, et de procéder à la modification des statuts qui n'ont jamais été déposés depuis 2017.

La présidente
Dr I. Hubert

La secrétaire Générale
Dr AL. Jeancolas